

Répartition du capital

En se basant sur les hypothèses de valorisation de la société et donc du nombre d'associés à chaque palier, il est défini les répartitions du capital ci-dessous.

La répartition du capital le jour de la constitution (novembre 2023) de la société est :

- 84% des actions sont détenues par Olivier Giry, soit 42 000 actions,
- 16% des actions sont détenues à égalités entre les autres associés présents, soit 8000 actions,
- Total d'actions : 50 000, valorisation à 5000€ soit 0,10€ l'action,
- Olivier Giry émet des Promesse de vente de titres (PVT) aux responsables de Business Unit.

À partir du 1 avril 2024 puis à chaque trimestre, nous intégrerons un ou plusieurs associés. La société TheTandem étant une société à capital variable, son fonctionnement est comme suit :

1. nous évaluerons la société en considérant la formule définie dans les statuts :
capitaux propres + 12% du chiffre d'affaires,

Nous utiliserons toujours le chiffre d'affaires réalisé sur le trimestre précédent et le multiplierons par 4 pour obtenir un chiffre d'affaires annuel prévisionnel,

2. le ou les associés feront l'acquisition d'une ou plusieurs actions sur la base de notre valorisation,
3. l'augmentation de capital sera validée puis signée par le Conseil d'Administration. Le cabinet d'avocat est garant du listing des associés et la répartition du capital.

Exemple au 1 avril 2024 :

un nouvel associé rentre dans les conditions suivantes :

- valorisation d'une action : 0,88€
- montant investi : 100€
- nombre d'actions achetées : 113
 - dont 0,1€ en nominale
 - et dont 0,78 en prime d'émissions ([définition ici](#))
- nombre d'actions totales de la société une fois l'opération effectuée : 50 113

Vision de la répartition du capital à horizon 3/5 ans par Olivier Giry :

Mon objectif de répartition du capital est d'être comme suit à horizon 3/5 ans :

- Olivier Giry : 50%,

- les Responsables de BU et Rôles clé : 30%,
- l'ensemble des associés : 20%.

Je donnerai priorité aux responsables de BU selon les besoins pour accompagner le développement de la société.

Je parle ici d'ouvrir les parts que je détiens (via ma société OGiry). On parle donc d'ouvrir de mettre en jeux 12000 à 15000 actions.